

Formation Document Unique : Comment réaliser et mettre à jour son document unique ?

Objectifs

Etre capable de :

- Connaître vos obligations réglementaires sur les risques professionnels,
- Créer votre document unique et acquérir les bases de la démarche de prévention,
- Vous fournir les outils adaptés en matière de sécurité,
- Mettre à jour soi-même son document unique.

Contenu du module

La réglementation et les évolutions juridiques :

- Décret du 5 nov. 2001,
- Les obligations de l'employeur,
- Les évolutions réglementaires,
- La jurisprudence.

L'identification et l'évaluation des risques professionnels de l'entreprise :

- Méthodologie,
- Les risques incendie/explosion, les risques liés aux équipements de travail, aux phénomènes physique, chimiques, biologiques, etc.,
- Les risques psychosociaux : stress, harcèlement, burnout, etc.,
- Les facteurs de risques professionnels (pénibilité)
- La méthode de classement des risques.

La mise à jour du document unique :

- Points sur les mesures de prévention réalisées,
- Méthode pour réévaluer les risques et établir un nouveau plan d'action.

La démarche de prévention dans l'entreprise :

- Prévention primaire, secondaire et tertiaire,
- Comment appliquer les principes de prévention dans l'entreprise ?
- Les mesures de prévention : hiérarchisation, planification, suivi et contrôle.

Etude de votre document unique :

- Outils, méthodes,
- Etude de votre démarche de prévention et pistes d'amélioration de votre système Santé Sécurité.

Conclusion

- Bilan et enquête de satisfaction.

Durée

1 jour.

Public

Personnes susceptibles de réaliser le document unique.

Pré requis

Aucun.

Déroulement pédagogique

Méthode participative. Acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques conduisant à un transfert des connaissances applicables directement.

ESQSE est habilité
Intervenants Prévention
des Risques
Professionnels (I.P.R.P.)

Tarif : nous contacter.